La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5253 - Vendredi 27 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc

ÉDUCATION :

Le lycée Saïd M. Cheikh inauguré après réhabilitation



Inauguration du lycée SMC de Moroni rénové.

FORUM À MORONI :

Les collectivités territoriales appelées à passer à l'action

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

17 Djamadul - Ahir 1448
Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Novembre 2026

Lever du soleil:
05h 32mn
Coucher du soleil:
18h 17mn

Fadjr :	**04h 19mn**
Dhouhr :	**11h 58mn**
Ansr :	**15h 32mn**
Maghrib:	**18h 20mn**
Incha:	**19h 34mn**



SOCIÉTÉ

Hachim Bacar toujours en détention malgré un acquittement

Déclaré non coupable d'incendie involontaire par la cour d'assises de Moroni le 18 octobre dernier, Hachim Bacar demeure pourtant incarcéré à la maison d'arrêt. Son conseil dénonce une privation de liberté prolongée et l'absence de réquisition de remise en liberté de la part du parquet général.


Photo d'illustration

Placé sous mandat de dépôt depuis le 27 juillet 2025, le prévenu semblait avoir vu son affaire judiciaire trouver son épilogue il y a plus d'un mois. Poursuivi devant la juridiction criminelle, l'accusé avait comparu devant la cour d'assises, et les juges avaient prononcé son acquittement pur et simple. Pourtant, près de quarante jours après ce verdict d'innocence, les portes de la prison ne se sont toujours pas ouvertes pour lui. Une situation qui interroge sur l'exécution des décisions de justice et les délais administratifs au sein de la chaîne pénale comorienne. Dans les couloirs du palais de justice, la consternation le dispute à l'incompréhension. Le calendrier judiciaire est pourtant formel : après plus d'un an de détention provisoire dans le cadre d'une information judiciaire, le dossier de Hachim Bacar a été audiencé le 18 octobre dernier. À l'issue des débats, la cour l'a reconnu non coupable des faits qui lui étaient reprochés.

En principe, une décision d'acquittement entraîne la libération immédiate de la personne poursuivie, sauf si elle est retenue pour une autre cause. Or, en ce 26 novembre, Hachim Bacar dort toujours derrière les barreaux, soit exactement seize mois jour pour jour après son incarcération initiale, et plus de cinq semaines après avoir été blanchi par la justice. Face à ce blocage administratif et judiciaire, la défense s'émeut. Interrogé sur les raisons de ce maintien en cellule au-delà du verdict, l'avocat pointe du doigt l'inaction du ministère public. Selon lui, la défense n'a plus aucun élément supplémentaire à fournir dans ce dossier désormais jugé. Il explique que la suite de la procédure relève exclusivement des prérogatives du parquet général, auquel il incombe d'accomplir les formalités nécessaires, et plus particulièrement de délivrer la réquisition de mise en liberté destinée au gardien en chef de l'établissement pénitentiaire.

Le conseil précise également que sa mission s'est achevée à la barre lors de l'audience, estimant qu'il n'avait rien d'autre à entreprendre dans ce procès en dehors de sa plaidoirie, laquelle a abouti à l'acquittement de son client. Il souligne que, jusqu'à présent, le parquet général n'a produit aucun justificatif permettant d'expliquer ou de légitimer cette détention malgré la décision souveraine de la juridiction criminelle. Ce dysfonctionnement soulève de vives inquiétudes quant au respect des droits fondamentaux et à la célérité des procédures post-sentencielles. Pour Hachim Bacar, chaque journée supplémentaire passée en cellule prolonge une incarcération désormais dépourvue de tout fondement légal apparent, dans l'attente d'une signature du ministère public pour recouvrer enfin sa liberté.

El-Aniou Fatima

CARBURANT :

La hausse est-elle justifiée aux Comores

Sans prédire ce qui va advenir les jours, voire les semaines à venir, le gouvernement semble avoir pris une longueur d'avance sur les mouvements syndicaux. La fragilisation du SYNACO (deux bureaux opposés), et la brèche créée au sein de Wusukani wa Masiwa est sans doute un coup politique à mettre au crédit du gouvernement et du Directeur du cabinet du chef de l'Etat, Youssoufa Mohamed Ali alias Belou en particulier.

On peut ne pas aimer la méthode, mais ce faisant, elle permet au gouvernement d'équilibrer le rapport de force, tout en ayant un bon levier pour les futures négociations. Aux Comores, l'augmentation du prix à la pompe doit-elle se justifier par rapport à quelque chose. Si effectivement, le négociateur en chef du gouvernement a brandi l'incapacité éventuelle de la société nationale des hydrocarbures à passer commande, il ne nous a pas donné plus d'explications sur le pourquoi. Car si on se base sur le prix à l'international du dernier trimestre, la tendance serait à la baisse. C'est pourquoi certains connaisseurs du dossier parlent d'un problème qui est plus lié à l'incapacité de la société d'assumer seule la charge financière à moins d'une augmentation des prix en interne. C'est donc du côté de la gestion de l'entreprise que le problème se pose, à en croire une source au sein du ministère des finances. Dès lors, la question de la pertinence d'une augmentation à la pompe mérite d'être posée, surtout dans un contexte international où les cours ne semblent pas justifier une telle décision. Encore faut-il confronter les arguments avancés par les autorités à la réalité des marchés pétroliers. Que disent précisément les cours internationaux sur le dernier trimestre ? Une analyse de leur évolution permettrait de mieux comprendre si la hausse envisagée répond à une contrainte extérieure ou à des difficultés financières propres à la société importatrice.

Au mois de septembre, le pic avait atteint 114 dollars pour le Brent physique et 102 dollars pour le contrat à terme. Au plus haut des tensions du mois d'octobre, le prix du baril avait atteint les 118 dollars dans certains marchés. Une tendance qui avait connu une certaine baisse au début du mois de novembre (106 dollars), avant de connaître une baisse progressive à partir du 10 novembre (90$) avant de se stabiliser autour des 82,05 dollars au 24 novembre à en croire le site spécialisé PRIXDUBARIL.com. « Les cours du pétrole ont clôturé en baisse lundi, tirés vers le bas par la perspective d'un excédent d'offre d'ici à la fin de l'année, malgré des tensions persistantes au Moyen-Orient », peut-on lire dans cette publication. Une analyse que l'on retrouve dans le dernier rapport, publié le 13 novembre, par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui dit que l'offre mondiale de pétrole dépassera la demande au dernier trimestre 2026, pour la première fois depuis le déclenchement de la guerre fin février. Une tendance confirmée par certains spécialistes, qui estiment que « la production et les exportations de pétrole en provenance du Golfe semblent s'être normalisées » et que « les stocks de pétrole sont donc en train de se reconstituer rapidement », à en croire Tamas Varga, analyste chez PVM. Et force est de constater que cette tendance baissière est appelée à se poursuivre jusqu'au début de l'année prochaine.

Mais une question mérite d'être posée au gouvernement. Sur quelles bases économiques et commerciales repose cette augmentation uniforme de 75 francs sur l'ensemble des produits pétroliers ? Si la flambée des cours observée en septembre et octobre pouvait justifier une révision des prix à la pompe, qu'en est-il de la tendance baissière amorcée depuis le début du mois de novembre ? Le gouvernement a-t-il tenu compte de cette évolution dans ses négociations avec les opérateurs pétroliers ? Existe-t-il un décalage entre les prix auxquels la Société comorienne des hydrocarbures s'approvisionne et les cours actuellement pratiqués sur les marchés internationaux ? Autrement dit, cette hausse répond-elle à une nécessité réelle de sécuriser l'approvisionnement du pays ou vise-t-elle à compenser des charges accumulées au cours des mois précédents ? Autant de questions auxquelles le gouvernement doit apporter des réponses précises pour justifier une hausse aux lourdes conséquences économiques et sociales, qui pèsera sur le pouvoir d'achat des Comoriens.

Imtiyaz



Image d'illustration

Suite de la page 1

ÉDUCATION :

Le lycée Saïd Mohamed Cheikh inauguré après sa réhabilitation

Complètement remis à neuf, le plus ancien établissement scolaire secondaire de Moroni a été inauguré ce mercredi 25 novembre. Porté par le soutien financier de la France, ce chantier d'envergure offre désormais un cadre d'étude modernisé aux générations futures.

C'est une véritable renaissance pour ce monument de l'enseignement au pays. Érigé à la fin des années 1950, le lycée Saïd Mohamed Cheikh a officiellement rouvert ses portes mercredi dernier, au terme d'une vaste opération de rénovation. La cérémonie solennelle s'est déroulée en présence du chef de l'État, Azali Assoumani, entouré des membres de son gouvernement. Après avoir longtemps subi l'usure du temps et des conditions d'accueil précaires, ce vivier historique de l'élite nationale retrouve enfin son lustre d'antan. Dans son allocution, le Président de la République a présenté ce projet comme la concrétisation des réformes engagées pour rehausser le niveau scolaire du pays. « Ce lycée rénové et agréé constitue une réponse concrète aux objectifs de modernisation du système éducatif comorien qui vise à promouvoir l'excellence, les sciences et les valeurs citoyennes. Ainsi, investir dans l'éducation, c'est valoriser notre jeunesse et notre capital humain», a-t-il déclaré. Il a également tenu à rendre hommage à la résilience du corps enseignant et des lycéens face aux contraintes matérielles passées, saluant le rôle crucial des professeurs dans l'apprentissage du vivre-ensemble, de la tolérance et de l'égalité des chances.

Cette métamorphose s'inscrit dans le cadre du Projet d'amélioration de l'environnement scolaire (PAESC), financé par l'Agence française de développement (AFD). Remerciant Paris pour cet appui constant, Son Excellence a d'ailleurs rappelé que les deux partenaires mènent un programme commun sur sept à huit ans visant à moderniser et agrandir les écoles sur l'ensemble du territoire. Quant au ministre de l'éducation nationale, Bacar Mvoulana, il a insisté de son côté sur la portée pédagogique de cet investissement. « Ces réalisations ne sont pas des schémas d'amélioration matérielle. Elles traduisent une volonté politique claire. Celle de faire de nos établissements scolaires des lieux où les élèves peuvent apprendre dans de meilleures conditions, développer leur talent et préparer leur avenir», a-t-il fait savoir.

Confiés à la société malgache Tan2000, les travaux ont transformé en profondeur les six bâtiments du complexe. Pas moins de 52 salles de classe ont été remises en état. L'établissement s'enrichit désormais de quatre laboratoires et salles de sciences, de trois centres de diffusion scientifique, d'une bibliothèque, d'une salle informatique ainsi que d'espaces dédiés aux études et aux réunions. Le confort quotidien a aussi été repensé grâce à l'installation d'une infirmerie, d'un réfectoire, d'une salle des professeurs, de locaux de rangement et de sanitaires flambant neufs. L'équipement mobilier suit cette même dynamique avec la livraison de 525 tables-bancs, 65 bureaux pour les enseignants, 68 armoires, 55 tableaux et du matériel scientifique spécialisé. Enfin, l'aménagement extérieur n'a pas été négligé, car les élèves pourront profiter dorénavant d'espaces verts, d'allées rénovées, d'une piste de saut en longueur ainsi que de terrains de basketball, de handball et de volleyball.

Avec ces infrastructures flambant neuves, le lycée Saïd Mohamed Cheikh tourne définitivement la page des années de vétusté pour se concentrer sur sa mission première, à savoir forger les compétences dont le pays aura besoin demain, permettant ainsi à ce fleuron de l'enseignement d'aborder les prochaines années scolaires sous de meilleurs auspices. Pour rappel, cet établissement public reste un véritable berceau de l'élite comorienne des quatre îles de l'archipel, pour avoir formé depuis l'époque coloniale, plusieurs générations de cadres, médecins, ingénieurs, enseignants, etc.

Hamdi Abdillahi Rahilie

FORUM À MORONI :

Les collectivités territoriales appelées à passer des plans à l'action

Le Forum national des collectivités territoriales pour le développement durable a été lancé mercredi 25 novembre à Moroni. Réunissant des responsables gouvernementaux, des partenaires au développement, des maires et des associations communautaires, il vise à capitaliser les acquis des projets locaux et à renforcer la coopération entre collectivités territoriales.

Le développement local ne peut se construire sans une action concertée entre les différents acteurs. C'est dans cette perspective que le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires au développement, a procédé au lancement officiel du Forum national des collectivités territoriales pour le développement durable, placé sous le thème « Des plans locaux de développement durable à l'action ». À l'ouverture de la rencontre, le gouverneur de Ngazidja, Ibrahim Mze, a salué une initiative qui permet de promouvoir le développement à travers le partage d'expériences. « C'est pour moi un honneur de participer à cet événement et de remercier surtout nos partenaires, dont l'OIF et l'Union européenne, pour leur appui constant à l'Union des Comores », a-t-il déclaré. Il a également appelé les maires à valoriser la diversité culturelle et les ressources du pays afin d'en faire des leviers d'autonomisation économique des jeunes et des femmes.

De son côté, le commissaire général au Plan a rappelé les ambitions du Plan Comores émergent, soulignant que ce forum s'inscrit dans une dynamique d'accélération de sa mise en œuvre. « Il faut noter que cette initiative contribue à la capitalisation des acquis du projet et au renforcement de la coopération entre collectivités territoriales pour un développement durable », a-t-il indiqué. Selon le document de presse présenté à cette occasion, trois collectivités territoriales ont bénéficié de l'accompagnement du projet : Ngouégnié, Moya et Jimilimé, à Anjouan. Avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), elles ont élaboré des plans locaux de développement durable dont les démarches et les résultats ont été présentés au cours du forum. Le ministère de l'Intérieur a, pour sa part, mis en avant la vocation de cette rencontre à favoriser le partage d'expériences et à préparer de nouveaux projets dans les communes de Hambou-Tsinimoipanga, Diamni, Foumbouni, Tsidjé, Ouzioini et Salimani. L'initiative entend ainsi contribuer au renforcement de la gouvernance locale, de la sécurité alimentaire et de la résilience climatique.

Le représentant de l'OIF a réaffirmé l'engagement de l'organisation à accompagner les Comores dans leurs stratégies de développement. « Nous sommes toujours prêts à accompagner les Comores dans leur stratégie de développement », a-t-il assuré. Clôturé ce jeudi 26 novembre, le forum ambitionne de faire émerger des solutions locales concrètes et reproductibles dans plusieurs secteurs, notamment le tourisme durable, l'agriculture et la pêche durables, le numérique, ainsi que l'économie bleue et circulaire.

Kamal Gamal



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

NIOUMACHOI :

Entre pénurie d'eau et bras de fer avec la SONEDE

La pénurie d'eau potable continue de susciter la colère à Nioumachoi. Réunis dans l'après-midi du mercredi 25 novembre à Bangweni, des habitants ont exprimé leur mécontentement face aux difficultés persistantes d'approvisionnement et réclamé des mesures urgentes. Mais au-delà des problèmes de distribution, la population demande également le retour à l'ancien système de gestion, basé sur une contribution mensuelle de 1 000 FC par foyer. Cette mobilisation intervient dans un contexte tendu, marqué quelques jours plus tôt par le refoulement d'agents de recouvrement de la SONEDE et la fermeture forcée de son agence locale.

L'accès à l'eau potable devient une préoccupation grandissante pour les habitants de Nioumachoi. Dans plusieurs foyers, l'approvisionnement fait défaut dès les premières heures de la matinée du mercredi 25 novembre, obligeant les familles à faire face à des difficultés quotidiennes pour disposer de cette ressource indispensable. Face à cette situation, une réunion villageoise s'est tenue dans l'après-midi à Bangweni. Les habitants ont ainsi voulu interpeller les responsables concernés et obtenir des explications sur les dysfonctionnements de la distribution. Au centre de leurs inquiétudes figure notamment la capacité de stockage disponible dans la localité. Selon les informations évoquées, les citernes construites par le nouveau projet ne permettraient pas de répondre suffisamment aux besoins de la population.



Mais les revendications ne portent pas uniquement sur la disponibilité de l'eau. Un jeune de Nioumachoi, qui préfère garder l'anonymat, affirme que la population souhaite retrouver l'ancien système de gestion, dans lequel chaque foyer contribuait à hauteur de 1 000 FC par mois. « Nous ne cherchons pas le conflit avec la SONEDE. Nous voulons simplement une solution juste, acceptable et adaptée à la réalité de notre communauté », explique-t-il. Pour ce jeune, la priorité reste le dialogue et le respect mutuel. Il appelle les responsables de la société à prendre en considération la volonté des habitants avant toute nouvelle décision concernant la gestion de l'eau. Il souhaite également que les éventuelles discussions avec la population et ses représentants soient organisées dans un esprit de concertation, afin d'éviter une nouvelle montée des tensions.

Cette position intervient alors qu'un agent de la SONEDE, s'exprimant sous couvert d'anonymat, dénonce une contradiction dans l'attitude de certains habitants. Il rappelle que, quelques jours auparavant, des agents de recouvrement venus réclamer le paiement de factures impayées auraient été refoulés. Il évoque également la fermeture forcée de l'agence locale. « Comment peut-on chasser ceux qui sont chargés de l'exploitation, du suivi et de la gestion du réseau, puis réclamer ensuite un service public performant ? », s'interroge-t-il. Il estime que la continuité du service exige aussi le paiement des factures et le respect des agents et des règles de fonctionnement. Entre revendications tarifaires, difficultés d'approvisionnement et tensions avec la société distributrice, Nioumachoi attend désormais une issue. Pour les habitants, le message est clair : ils veulent de l'eau, pas des conflits. Reste à savoir si le dialogue permettra de rapprocher les positions et de trouver une solution durable.

Riwad

PROGRAMME DE LA 7EME EDITION DU FESTIVAL D'ARTS CONTEMPORAINS DES COMORES

NOVEMBRE 2026



FACC DANS LES ILES : 16 au 28 novembre 2026

12ème journée : vendredi 27 novembre 2026

→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Villa El Asma – Palais des arts
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni MOHÉLI
→ 9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 9h00 : Masterclass Photographie Ecole Supérieure des Arts de la Réunion-Julie Maresq Université des Comores
→ 9h00-17h00 : Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE, Université des Comores
• Kemtiyu Cheikh Anta Diop Ousmane William Mbaye|Sénégal/France |2016|1h43'| Documentaire
• « Oumilhair » Rafik Daoud M'madi |Comores/ Sénégal| 2026|23'| premier film
→ 15H00 : Cérémonie de clôture du Festival Villa El Asma – Palais des Arts ;
• Discours Présidente du FACC
• Remise des prix national et international
• Discours Directeur Université des Comores
→ 17h00 : « les créateurs de Mode : défilé et restitution du showroom » -Commissariats Maïmouna Diop, Korotimi Gnessien, Nadège Victoria Abdou – Villa El Asma – Palais des arts
→ 19H30 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Zanatany L'empreinte des linceuls esseulés/ Hachimiya AHAMADA |Belgique /Madagascar |2024|27' | court métrage fiction Villa El Asma – Palais des arts

13ème journée : Samedi 28 novembre 2026

→ 8H30 : Visite de l'île de Ngazidja ;
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni MOHÉLI
9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 19h30 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Villa El Asma – Palais des arts
Ni Chaînes, Ni Maîtres, Simon Moutaïrou |France / île Maurice|2024|1h45|Fiction historique|français|premier film

LE DÉCLIC :

48 participants autour du défi de la prise de parole

Après une première édition à Anjouan, le rendez-vous consacré à l'éloquence et au développement personnel a fait escale à Ngazidja, mercredi 25 novembre, au New Select. Quarante-huit participants venus des trois îles des Comores ont pris part à cette rencontre consacrée aux enjeux de la prise de parole en public et à la confiance en soi.

Prendre la parole devant un auditoire, défendre ses idées ou simplement s'exprimer avec assurance reste un exercice difficile pour beaucoup. C'est autour de cette réalité que s'est articulée cette nouvelle édition du Déclic. Entrepreneurs, enseignants, chercheurs et professionnels des secteurs public et privé se sont retrouvés pour échanger sur la manière de dépasser leurs appréhensions et de mieux communiquer dans leurs différents environnements professionnels. Animée par Rachad Mohamed, spécialiste en communication et coach certifié en prise de parole en public, et Amri Salim Houmadi, ingénieur industriel et coach en éloquence, la soirée a privilégié les échanges plutôt qu'un enseignement magistral. « On n'est pas venu enseigner, ce n'est pas une formation. Nous sommes venus discuter pour trouver des pistes d'amélioration ensemble », a expliqué Rachad Mohamed.

Les discussions ont notamment porté sur la préparation d'une intervention, la maîtrise du stress, le dynamisme et l'énergie nécessaires pour capter l'attention d'un auditoire. Les intervenants ont également insisté sur l'importance de soigner ses premiers mots et de ne pas se laisser intimider par le regard des autres. Dans certains secteurs, notamment le bâtiment et les travaux publics, savoir communiquer constitue aussi un enjeu essentiel pour transmettre efficacement les consignes aux équipes. Gagnante du concours d'éloquence 2026, Windati Assani a apporté un témoignage personnel sur son évolution. Autrefois très timide, elle raconte avoir longtemps éprouvé des difficultés à s'exprimer, même devant un petit groupe. Sa première expérience sur scène, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, avait été marquée par les tremblements et les hésitations. C'est en multipliant les exercices devant ses camarades, ses amis et ses enseignants qu'elle a progressivement surmonté cette peur. « Petit à petit, l'oiseau fait son nid », a-t-elle rappelé.



Pour Abasse Mohamed, cette rencontre représente une occasion d'acquérir de nouvelles compétences, de gagner en expérience et de sortir de sa zone de confort. Une ambition qui rejoint celle d'Amri Salim Houmadi, pour qui l'essentiel est de chercher à progresser continuellement. « Le but, ce n'est pas d'être parfait, mais de chaque jour s'améliorer », a-t-il souligné. Au terme de la soirée, les participants ont exprimé leur satisfaction et souhaité que ce genre de rencontre soit organisé plus régulièrement. Une participante, particulièrement enthousiasmée par les échanges, a notamment confié son intention de mettre en pratique les conseils reçus. Au-delà des discussions, le défi reste désormais de faire de ces apprentissages de nouvelles habitudes, aussi bien dans la vie personnelle que professionnelle.

Mohamed Ali Nasra

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

جمهورية القمر المتحدة
وحدة ـ تضامن ـ تنمية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
الإدارة العامة للصحة

PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE ET A L'OPERATIONNALISATION DE L'ASSURANCE MALADIE GENERALISEE AUX COMORES - PAAMG

PAAMG — Projet d'Appui à l'Assurance Maladie Généralisée

France — AFD

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE

Date : 27 novembre 2026
DC N° : PAAMG/CEL/2026/36

Madame/Monsieur,

1. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la mise en place et l'opérationnalisation de l'Assurance Maladie Généralisée aux Comores (PAAMG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre **du Marché de production d'outils de communication pour l'Assurance Maladie Généralisée au Comores (AMG).**

2. Le présent document de consultation est publié dans le cadre d'une Demande de Cotation ouverte. Le fournisseur le moins-disant sera sélectionné conformément aux procédures décrites dans les Dossiers de Demande de Cotation.

3. Le présent dossier de consultation comprend les sections suivantes :
Section 1 - Instructions aux soumissionnaires
Section 2 - Formulaires de Cotation
Section 3 - Exigences de l'Acheteur
Section 4 – Conditions du marché
Section 5 – Annexes aux Conditions du Marché

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale – Cellule PAAMG, (Moroni Coulée) et prendre connaissance du dossier de Demande de Cotation par email aux adresses indiquées.
email : communication@paamg.sante.gouv.km ; cpaamg@gmail.com; assistant.admin@paamg.sante.gouv.km

5. Les soumissions doivent parvenir au plus tard **le 28 décembre 2026 à 14h00, heure de Moroni,**
Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant équivalent 1 million de francs Comoriens.
à l'adresse suivante : Cellule PAAMG
Moroni Coulée – BP 2558
Moroni – Union des Comores

6. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, **le 28 décembre 2026 à 14h30** à l'adresse indiqué en haut.

HABARI ZA UDUNGA

Un amour indescriptible

Chez nous, dans nos belles îles de la lune, les étrangers de passage ont toujours eu le plus grand mal à comprendre notre propension à tout compliquer, même les choses les plus évidentes. Qu'est-ce qui nous pousse à agir de la sorte ? Pourquoi cette désinvolture face aux problèmes ?

Et comme toujours, nous avons tendance à penser que les uns et les autres sont manipulés par quelques mains étrangères. Cette explication n'est pas en soi, dénuée de tout fondement, mais elle nous limite dans l'analyse de nos faiblesses face à l'adversité.

Avouons que l'explication est trop facile et nous permet de nous dédouaner de nos responsabilités propres. Elle nous permet de passer du temps dans les palabres et les analyses de salon et non à nous interroger sur ce que chacun de nous peut apporter dans l'édification de ce pays que nous disons aimer. Un amour indescriptible, pour le moment, tant les trahisons que nous lui apportons, font douter d'une quelconque sincérité.

Nous passons les trois quarts de notre temps à imaginer comment nous allons nous mettre les uns et les autres des bâtons dans les roues, comment être dans le confort sans l'effort, comment être riche ''brusquement'' (utadjiri wa hafla), au lieu de rassembler nos énergies pour construire un pays où il ferait bon vivre, loin de la fureur et de l'injustice qui gouverne le monde.

Pour cela, il faudrait cesser de, toujours, creuser le trou où nous nous sommes mis et imaginer des stratégies de sortie de crise viables c'est à dire à notre portée. Aux vues de la situation présente, un frémissement commence à se faire sentir et il augure d'un réel besoin de nos compatriotes de prendre en mains leur propre destiné même si ces mots n'ont pas de grande signification dans le cadre de la globalisation de presque tous les secteurs de la vie sur le plan mondial.

L'essentiel est de savoir garder les pieds sur terre, d'être lucide face aux problèmes à résoudre. Nous avons assez perdu du temps dans des jérémiades sans fin et autres balivernes.

Il serait, peut-être, temps que le microcosme sous les cocotiers, d'enterrer la hache de guerre et s'atteler à reconstruire le pays, qu'il a grandement contribué à mettre dans la situation où il est.

A moins, qu'une fois, encore, les uns et les autres ne nous racontent des histoires à dormir débout. ''Ye tarehi do hakim !'' a dit quelqu'un, quelque part. L'histoire jugera de notre bonne ou mauvaise foi, un jour. Qui sait ?

Mmagaza

Pharmacie de garde

Pharmacie Yassine: 365 53 32

HZK

Toute l'ACTUALITÉ Nationale et Régionale

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

AVIS DE PUBLICATION

Union des Comores

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement d'une société de jardinage, de la Maison des Nations Unies aux Comores, dans le cadre d'un accord à long terme (LTA).

L'intégralité de la publication ainsi que les termes de référence en français sont accessibles à travers les liens ci-après :

- Procurement notice : http://supplier.quantum.partneragencies.org
- UNGM : www.ungm.org

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant les liens de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être envoyées à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Une visite du site, suivie d'une conférence préparatoire, sera organisée **le 03 décembre 2026 à 10h00,** dans la salle de conférence du PNUD, à la Maison des Nations Unies, à Hamramba-Moroni.

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par courriel (achats.km@undp.org) leur participation à la conférence préparatoire.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres doivent obligatoirement être soumises exclusivement en ligne via le système Quantum du PNUD, accessible à l'adresse suivante : http://supplier.quantum.partneragencies.org. Les soumissionnaires devront rechercher la négociation en utilisant le numéro de référence **UNDP-COM-00237**, puis se connecter à l'aide de leurs propres identifiants.

Les offres doivent être soumises au plus tard à **la date et à l'heure limites indiquées dans le système Quantum.**

- Référence du dossier dans Quantum : UNDP-COM-00237
- BU : COM10

Veuillez-vous inscrire à l'appel d'offres pour recevoir les modifications ou les mises à jour y relatif.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide téléchargé dans la plateforme via le lien suivant : https://www.undp.org/procurement/business/resources-forbidders